Les Cahiers de
IRAFPA
Institut de Recherche et d'Action
sur la Fraude et le Plagiat Académiques

Vol. 4, N° 2
2026



M

Cahiers méthodologiques

Les Cahiers de l'IRAFPA

Cahiers méthodologiques

Vol. 4, N° 2

Genève, 18 novembre 2026

Institut International de Recherche et d'Action sur la Fraude et le Plagiat Académiques (IRAFPA)

Site web: https://irafpa.org

Adresse postale :

IRAFPA c/o Tal Schibler, DGE Avocats

Rue Bartholoni 6

1204 Genève

Suisse

ISSN: 2813-7787

DOI : https://doi.org/10.56240/irafpa.cm.v4n2

Creative Commons

https://doi.org/10.56240/irafpa.cm.v4n2/kam

Une élite intellectuelle issue de la surexploitation des jeunes chercheurs. Cas de l'université de Kinshasa

Bienfait Kambale Kambili

Sommaire

Une élite intellectuelle issue de la surexploitation des jeunes chercheurs. Cas de l'université de Kinshasa 43

1. Introduction..... 43
2. Souffrance universitaire chez les jeunes chercheurs et professeurs 45
3. Mécanismes historiques de l'exploitation des chercheurs juniors par les seniors 47
4. L'organisation de la profession 49
5. Quelques pistes pour remédier à la surexploitation des « jeunes » chercheurs 53
6. Conclusion..... 54
7. Références bibliographiques..... 55

https://doi.org/10.56240/irafpa.cm.v4n2/kam

Une élite intellectuelle issue de la surexploitation des jeunes chercheurs. Cas de l'université de Kinshasa

Bienfait Kambale Kambili

Doctorant, Université de Kinshasa

Enarque de la 7ème Promotion

Résumé

L'université de Kinshasa, créée en 1954 sous le nom de Lovanium, a vu très vite sa notoriété entamée au fil des décennies suite à plusieurs problèmes structurels et conjoncturels. Au nombre de ces défis structurels, l'on note la souffrance des enseignants-chercheurs, du professeur émérite au plus jeune assistant nouvellement recruté. Cette souffrance se vit différemment selon les catégories des enseignants-chercheurs. Cette communication, fondée à la fois sur l'observation-participante de l'auteur et sur une enquête qu'il a supervisée en 2025, entend relever les différentes formes de souffrance des enseignants-chercheurs des universités congolaises, lesquelles sont communes, *mutatis mutandis*, à l'ensemble des universités du continent. Nous plaçons le curseur sur les causes structurelles héritées de la période coloniale ayant conduit, à quelques exceptions près, à la (sur)exploitation des collaborateurs des professeurs en titre, Chefs de Travaux et Assistants.

Mots clés : Université de Kinshasa, souffrance structurelle, surexploitation, professeurs, chercheurs

ABSTRACT

The University of Kinshasa, established in 1954 as Lovanium, quickly saw its reputation eroded over the decades due to several structural and cyclical problems. Among these structural challenges is the suffering of teaching and research staff, from emeritus professors to the most junior newly recruited assistants. This suffering is experienced differently depending on the category of the teaching and research staff. This paper based both on the author's participant observation and on a survey we supervised in 2025, aims to identify the various forms of suffering experienced by teaching and research staff in Congolese universities, which are common, *mutatis mutandis*, to all universities on the continent. We focus on the structural causes inherited from the colonial period, which led, with few exceptions, to the (over)exploitation of the staff of tenured professors, lecturers and assistants.

Keywords: University of Kinshasa, structural suffering, overexploitation, professors, researchers.

1. Introduction

De nombreuses recherches ont été consacrées aux difficultés rencontrées par les universités congolaises, en particulier les établissements publics (Maindo Ngonga & Kapagama Ikando, 2012 ; Kalindye Byanjira, 2020 ; Kyota Kutumisa, 2020 ; Tshimbi Wola et Bisa Kibul, 2024). Ces problématiques sont désormais bien documentées, notamment au regard du faible positionnement des universités congolaises et, plus largement, des établissements d'Afrique subsaharienne dans les classements académiques internationaux1. Dans ce contexte, un paradoxe mérite d'être souligné : malgré la croissance continue du nombre de diplômés universitaires, les défis économiques, sociaux et institutionnels auxquels le pays est confronté semblent s'accentuer dans de nombreux domaines (Bongeli Yeikelo, 2015, p. 11). Alors, le militantisme estudiantin s'est développé au sein des universités publiques du pays entre 1961 et 1966, pour pallier l'inaction des organisations politiques du pays (Abemba Bulaimu et Ntumba Lukunga, 2004). De son côté, Issa Yuma (2022) dresse un constat particulièrement critique des dysfonctionnements qui affectent plusieurs universités et instituts supérieurs de la République démocratique du Congo. Selon cet auteur, les étudiants dénoncent fréquemment un décalage entre la réalité de leur expérience académique et les discours institutionnels des comités de gestion, lesquels mettent en avant la qualité de l'enseignement dispensé. Cette situation, observée aussi bien dans les établissements publics que privés à travers l'ensemble du territoire national, serait selon l'auteur, imputable aux pratiques et aux comportements inadéquats de certains acteurs chargés de l'encadrement des apprenants. Se pose alors la question de leur intégrité.

L'intégrité académique s'évalue à la capacité d'un système universitaire à circonscrire les failles des conditions de recrutement des doctorants, des postdocs, des chercheurs et des enseignants-chercheurs, celles de l'évaluation des dossiers de recherche et des différents dossiers de promotion, sans oublier l'impératif de contenir les comportements indélicats de certains de ses enseignants-chercheurs (Bergadaà, 2026). Mais comment parler d'intégrité académique quand les mauvaises conditions de travail pour les chercheurs ont des répercussions inévitables sur la qualité de leur

[1] L'Université de Kinshasa est classée 46e en Afrique sur un total de 1 104 universités d'après le classement EduRank et 2 344e place sur 14 131 institutions académiques du monde ; pour d'autres, elle serait à la 5 728e ou 9 337e place au monde. Lire : L'UNIKIN progresse au classement africain des universités, sur https://www.unikin.ac.cd/l-unikin-progresse-au-classement-africain-des-universites, consulté le 09 mai 2026, à 13 heures 37 minutes.

travail et de leurs connaissances ? De fait, les professeurs en titre et leurs collaborateurs dans les universités congolaises comme ailleurs sur le continent vivent des conditions de souffrance importantes qui ne sont pas néanmoins similaires (degré, existence ou pas d'instances de régulation), étant donné l'organisation et l'histoire propres à chaque institution.

Cet article analyse les mécanismes de surexploitation dont sont victimes de nombreux jeunes enseignants-chercheurs, principalement les Assistants et les Chefs de travaux, au sein de l'Université de Kinshasa. Notre objectif est de mettre en évidence les facteurs structurels qui favorisent ces pratiques, notamment certains héritages organisationnels remontant à la période coloniale. Cette situation contribue à renforcer des rapports de pouvoir asymétriques qui limitent la capacité à dénoncer des comportements de professeurs contraires à l'éthique et à la déontologie universitaires. À l'inverse, les collaborateurs situés au bas de la hiérarchie académique sont souvent contraints de supporter silencieusement des conditions de travail précaires, dépendant largement de leurs mentors pour accéder à la soutenance de leur doctorat.

C'est avant tout grâce à l'observation participante, méthode favorite des sociologues de terrain, que nous avons pu effectuer l'essentiel de cette étude, en étant nous-même collaborateur des professeurs à l'université de Kinshasa depuis une quinzaine d'années. Nous avons échangé avec des collègues de diverses facultés (filières) quant aux difficultés auxquelles ils sont confrontés au quotidien à l'université de Kinshasa. L'analyse croisée sur les pratiques formelles et informelles de collaboration entre professeurs et jeunes chercheuses et chercheurs nous a permis de comprendre comment ces derniers sont promus et mis en avant par leurs mentors dans différentes publications de leurs centres de recherche respectifs. Nous avons également encadré un mémoire d'étudiant sur le même thème en 2025 (Kayumba Mwana, 2025).

2. Souffrance universitaire chez les jeunes chercheurs et professeurs

Le secteur de l'enseignement supérieur et universitaire semble être le parent pauvre des différentes réformes entreprises par l'Etat depuis une vingtaine d'années et un chantier abandonné par son propriétaire, avec un pluralisme juridique qui consacre un foisonnement des règles, étatiques et privées, celles du niveau central et d'autres du niveau provincial et local. Plusieurs textes législatifs régissant le secteur sont devenus obsolètes et donc inappropriés à l'évolution actuelle du secteur et à ses défis. C'est

dans ce sens que le Parlement, réuni en session extraordinaire, a examiné une proposition de loi portant principes fondamentaux relatifs à la recherche scientifique et technologique à partir du 15 juillet 2026, un des volets du secteur de l'enseignement supérieur et universitaire.

Kayumba Mwana (2025), un de nos étudiants de Master, a interrogé pour son mémoire final trente professeurs et leurs collaborateurs à propos de leur souffrance, en leur demandant d'indiquer leurs difficultés professionnelles de parcours et de carrière.

- Concernant les enseignants-chercheurs seniors en titre, 15 problèmes ont été identifiés, lesquels relèvent du manque de soutien institutionnel. 13 sur 30 professeurs interrogés évoquent l'absence des structures institutionnelles pour accompagner et suivre les chercheurs congolais ; 13 autres considèrent les tensions politiques et mouvements étudiants comme générateurs de souffrance. Ils indiquent également : l'absence de prise en charge rémunératoire et pour la recherche, l'insuffisance salariale, la lourdeur administrative, les retards de paiement des salaires, l'allongement du temps entre le DES et la thèse, la gestion académique incohérente vis-à-vis des objectifs assignés au secteur de l'enseignement supérieur et universitaire, l'absence d'un plan clair et structuré du secteur, l'absence d'un réseau internet dans les universités et les difficultés matérielles, didactiques et pédagogiques, sans oublier un accès limité aux opportunités de recherche à l'international.

Concernant les collaborateurs des professeurs, l'étude a relevé, par ordre d'importance : l'absence de prise en charge au cours de la formation doctorale, l'absence d'accompagnement dans la recherche, l'accès limité et difficile aux ressources universitaires et opportunités de recherche internationale, beaucoup de pression inutile subie de la part du ministère de tutelle, l'absence de matériels didactiques et pédagogiques, beaucoup de difficultés pour la mécanisation (prise en charge financière) et l'accès à la prime institutionnelle, des relations intergénérationnelles tendues, l'absence de locaux modernisés pour les différentes tâches académiques, l'absence d'un plan structuré de carrière, le faible suivi de leurs mentors, la modicité et l'irrégularité des primes locales, la lourdeur administrative, l'absence de connexion Wi-Fi à haut débit, le manque de subvention de recherche, la charge de travail énorme, le manque de valorisation académique, les faibles revenus par rapport aux responsabilités assumées, la politisation, le clientélisme, le népotisme et le clanisme. Faute de rémunération suffisante, une souffrance née de leur

éparpillement dans de multiples occupations professionnelles alors que plusieurs blocages - dus à une bureaucratie exagérée à l'université - se produisent, freinant ainsi leur titularisation.

La souffrance au travail de ces deux catégories d'enseignant-chercheurs montre le problème structurel sous-jacent. Car, pour avoir échangé avec de nombreux collègues exerçant dans d'autres pays, nous constatons que cette souffrance est la même partout, peu importe le statut public ou privé de l'université en République Démocratique du Congo, comme ailleurs en Afrique subsaharienne, avec des nuances bien sûr. Ainsi, le phénomène est sans nul doute accentué par le fait que dans l'enseignement supérieur en République Démocratique du Congo, il n'existe pas d'inspection académique chargée d'effectuer le suivi-évaluation du travail du personnel scientifique et académique (Kambale Kambili *et al.,* 2024). Le régime des sanctions obéit, quant à lui, à la nomenclature générale du personnel de carrière des services publics de l'Etat Congolais, caractérisée par une lourdeur procédurale. Il manque assurément des instances spécifiques de prise en charge des transgressions au monde académique comme il en existe ailleurs.

Au-delà des problèmes précédemment évoqués, se pose également la question de l'exploitation des chercheurs juniors par les seniors, caractérisée le plus souvent par le recours systématique à l'informel.

3. Mécanismes historiques de l'exploitation des chercheurs juniors par les seniors

Si nous voulons comprendre pourquoi les chercheurs juniors se disent, et sont de fait, en situation d'exploitation, nous devons observer brièvement la période coloniale et comment elle a structuré les relations de pouvoir inhérentes à notre système universitaire.

L'historiographie coloniale montre combien la colonisation belge au Congo, sous le label de l'État Indépendant du Congo (E.I.C), fut l'une des plus destructrices, avilissantes et déshumanisantes. Lorsque la Belgique s'empara officiellement du Congo, en 1908, elle institua aussi une catégorisation de la population : a) les Blancs européens et américains qui vivaient au pays, b) les « évolués », soit les citoyens congolais qui avaient un certain degré d'instruction, qui s'exprimaient correctement en

français et qui avaient opté pour le modèle de vie du blanc, tel que l'adoption de la monogamie et le choix de la foi catholique, l'usage de couverts et de fourchettes lors de la prise des repas, sans oublier l'habillement à l'occidental. c) les « indigènes », équivalent des plébéiens de la Rome antique. A leur propos, le Ministre belge des Colonies, Louis Frank, dira : « *Le Noir ne fait pas de distinction entre le domaine public et le domaine privé ; s'il détient quelque parcelle de pouvoir, il en use non pas comme d'un mandat rempli dans l'intérêt de la collectivité, mais comme d'un avantage dont lui et les siens ont le droit de tirer profit… l'arbitraire, la violence et la cruauté prennent parfois une place trop large (…)* » (cité par Bongeli Yeikelo, 2015, p. 121).

Cette stratification sociale aura été déterminante à l'accession du pays à l'indépendance, le 30 juin 1960 et les nouveaux *Kapita* – expression qui désigne les maîtres noirs ayant succédé aux colonisateurs blancs – s'approprient et diffusent. Ce comportement se vérifie encore aujourd'hui à l'université avec des professeurs se comportant comme des *Kapita* de l'époque : devenus puissants, ou se considérant comme tels, ils abusent de leurs collaborateurs, se muant en des colons vis-à-vis des citoyens non instruits et de leurs collègues encore en formation. Dans la lignée des travaux de Bourdieu et Passeron (1985 ; 1970), nous retrouvons ici les rapports de force des structures de classe d'une génération à l'autre, avec un capital culturel empreint d'inégalités scolaires et une violence symbolique qui se reproduisent automatiquement. A quelques exceptions près, les professeurs en titre ne tolèrent pas de critiques ou de remise en question, pourtant essentielles dans un monde scientifique où la remise en question permanente est censée être la norme. Certains Assistants et Chefs de Travaux se muent alors en *Atalaku*[2] qui acclament et chantent les louanges permanentes de leurs mentors.

Lorsque les étudiants ont réussi avec brio leurs études de second cycle et qu'ils souhaitent entamer des études doctorales, ils doivent consentir d'amorcer un long processus parsemé d'embûches, pour effectuer leur apprentissage du métier d'enseignants-chercheurs. Plusieurs contraintes, ici aussi historiques, persistent aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du système. Presque la moitié des candidats sont les « *enfants d'abord* ». Cette expression est utilisée dans les milieux universitaires

[2] Nom en lingala donné aux fanatiques des stars musicales qui chantent les louanges de ces dernières dans des places publiques et qui sont prêts à défendre leurs idoles peu importe le sacrifice à consentir.

Congolais pour qualifier les enfants biologiques des professeurs ou affiliés qui bénéficient d'un traitement académique privilégié et contraire aux règles déontologiques. Nous sommes ici bien au-delà de l'expression des « héritiers » de classe de Bourdieu et Passeron (1985), puisqu'il s'agit d'héritiers biologiques et donc d'une pratique relevant du népotisme pur et simple. Certes, la plupart de ces « *enfants d'abord »* sont contestés par leurs collègues sur le plan de la méritocratie, mais qu'y faire ? Généralement le professeur est revêtu de son autorité pour décider souverainement à propos du travail de ses collaborateurs ou dépendants scientifiques. Des abus surviennent dans la plupart des cas, surtout lorsque les règles sont inexistantes ou obsolètes comme le dénonçait déjà Ilunga Kabongo (1991). Nous entrevoyons, à la lumière des faits recueillis dans la recherche réalisée, trois problèmes éthiques qui subsistent de nos jours. Tout d'abord l'opacité de délibération des jurys entraînant des spéculations, fondées ou pas, quant aux conditions pas toujours transparentes dans lesquelles la plupart des étudiants obtiennent 70% ou 80%. Ensuite, le manque de preuves probantes lors des dénonciations verbales des tricheries ou corruption, et l'inexistence des comités d'éthique et de déontologie dans nos universités, sur fond d'une solidarité mécanique entre plusieurs professeurs délinquants. Enfin, la peur d'oser évoquer un sujet si sensible qui touche directement les professeurs, alors qu'on est à leur service, sans omettre le fait que leur pouvoir terrorise trop souvent leurs collaborateurs !

4. L'organisation de la profession

Examinons tout d'abord les différentes charges horaires des six grades de personnel académique telles que représentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Charge horaire du personnel académique et scientifique[3]

N	Grade	Charge d'heures en présentiel	Charge d'encadrement des travaux (Projets tutorés, Mémoires, Thèses)	Total
1	Professeur Emérite	2	2	4
2	Professeur ordinaire	7	13	20
3	Professeur	10	14	24
4	Professeur Associé	14	16	30
5	Chef de Travaux	16	20	36
6	Assistant	20	22	42

Il apparaît que le volume horaire par trimestre va, du début de la carrière à la fin de celle-ci, de façon décroissante. S'il semble logique que les collaborateurs des professeurs en titre doivent s'investir énormément pour valider leurs connaissances et espérer rendre des services à la société, il est aussi vrai qu'ils ont besoin de conditions de travail adaptées et encourageantes. Une des conséquences directes de la surcharge d'un collaborateur est qu'il sera tant occupé qu'il en oublie l'essentiel : le temps pour la recherche, les colloques, les séminaires doctoraux et autres activités essentielles au développement de son projet personnel. Il n'est ainsi pas surprenant de recenser des collaborateurs des professeurs de plus en plus vieillissants, la plupart âgés de 35-40 ans ne s'étant pas inscrits en troisième cycle. Pour des facultés comme Polytechnique, les Sciences et la Médecine, la vieillesse frappe encore plus, sans oublier des cas de maladies à la suite des raisons évoquées *supra*. L'on se souviendra pendant longtemps de ce doctorant qui, âgé d'une soixantaine d'années, décéda brusquement durant sa soutenance publique le 15 janvier 2025[4].

Examinons également le tableau ci-dessous des rémunérations du personnel enseignant.

[3] Instruction académique n° 027/MINESURSI/CAB.MIN/SASM/MMK/2025 du 22/10/2025 portant directives pour l'année académique 2025-2026, p. 35.
[4] Liévin Mputu, de la faculté des sciences pharmaceutiques de l'université de Kinshasa.

Tableau 2 : Barème actualisé de rémunération du personnel enseignant[5]

Grade	**Prime de l'ESU**
Professeur Emérite	8 573 168 Fc , soit 3 727$ US
Professeur Ordinaire	5 690 445 Fc, soit 2 474 $ US
Professeur	5 508 036 Fc, soit 2 394$ US
Professeur Associé	5 404 990 Fc, soit 2 349,9$ US
Chef de Travaux	1 701 000 Fc, soit 739,5$ US
Assistant	895 034 Fc, soit 389$ US

L'écart de rémunération entre les grades inférieurs et supérieurs de la carrière universitaire apparaît particulièrement marqué, avec des frustrations qui sont entretenues par le système et qui expliquent en partie cette ruée vers le diplôme de PhD pour des raisons strictement sociales de survie, dans la plupart des cas. Ce, alors même qu'ils ont beaucoup d'occupations *extramuros* et passent moins de temps avec leurs maîtres. Tous sont écartelés aussi entre plusieurs occupations.

Un bref retour sur l'histoire budgétaire à l'ESU-RDC renseigne qu'en 1960, à l'accession du pays à l'indépendance, l'université de Kinshasa bénéficiait du budget de l'Etat de six rubriques différentes : le budget d'investissement ; le budget du personnel (santé, funérailles, sociales, etc.) ; le budget des rémunérations ; le budget des bourses estudiantines ; le budget d'investissement en infrastructures ; le budget de recherche. A ce jour, seul le budget des rémunérations a survécu, et ce, à des taux largement revus à la baisse. Les collaborateurs des professeurs en titre sont les premières victimes, avec des taux de rémunération divisés par 6, 8 ou 10. Ce misérabilisme entretenu par le système, on ne peut pas s'étonner de voir quelques collaborateurs des professeurs céder à la tentation de la fraude, du plagiat et autres conduites transgressives.

Pour survivre dans un tel système, les assistants doivent accepter de se soumettre aux caprices des professeurs, leur hiérarchie directe, comme l'expriment deux de nos répondants.

[5] Données tirées de la grille de paie de la Direction de paie de l'Enseignement Supérieur et Universitaire de la République Démocratique du Congo de juillet 2026. Fc est l'unité monétaire de la République Démocratique du Congo, qui s'écrit en toutes lettres : franc congolais.

Pour devenir professeur dans cette université, il faut beaucoup de sacrifices et accepter de nombreuses humiliations du maître ! Moi, par exemple, j'ai été forcé d'intégrer la religion de mon maître, lequel m'envoie faire n'importe quel service à son nom et à n'importe quelle heure. C'est le prix à payer. (Deux chefs de travaux de la Faculté de droit de l'Université de Kinshasa).

Cette surexploitation des collaborateurs conduit parfois au refus de promouvoir les assistants, les maintenant ainsi dans une même position durant plusieurs années malgré leurs aptitudes acquises au fil du temps comme l'exprime ce répondant :

C*'est un véritable parcours du combattant de devenir Docteur. Moi, je suis passé d'humiliation en humiliation pour être aujourd'hui inscrit en thèse. J'ai été un garçon de courses de mon mentor et là j'ai pu gagner sa confiance et ensuite évoluer.* (Un chef de travaux de la Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques de l'Université de Kinshasa).

Mais pourquoi les professeurs pratiquent-ils toujours la formule « les enfants d'abord » au détriment de leurs jeunes collaborateurs méritants, alors qu'ils savent que cela relève du conflit d'intérêts et de népotisme ? La réponse est évidente pour les intéressés comme l'exprime ce répondant :

Nous sommes mal rémunérés et n'avons pas droit aux soins de santé de qualité ni aux obsèques dignes, comparativement aux musiciens et politiciens du pays. Si nous ne travaillons pas pour nos enfants, qui le fera à notre place ? (Full professeur de la Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques).

Il resterait à étudier un manquement flagrant à l'intégrité qui se dit dans les couloirs : le harcèlement sexuel. Ainsi, des jeunes femmes brillantes bénéficieraient d'une progression plus rapide que leurs collègues masculins en autant qu'elles acceptent de devenir concubines de leur directeur de thèse. Malheureusement, aucun règlement d'intégrité académique n'existe, ni aucun organe auprès duquel dénoncer de telles pratiques, moins encore émettre des sanctions à l'égard des contrevenants.

5. Quelques pistes pour remédier à la surexploitation des « jeunes » chercheurs

Nonobstant le sombre tableau que nous venons de dresser de la surexploitation du personnel scientifique, il est possible d'envisager un renversement de la situation en proposant quelques pistes de solution.

L'université est le reflet de la société dans laquelle elle se situe. Les mêmes inquiétudes que nous avons soulevées dans les pages qui précèdent sont également rapportées dans plusieurs secteurs de la vie nationale : problèmes inhérents à l'intégrité et corollaires, avec en filigrane la mentalité colonialiste. Les élites sont formatées dans des écoles et par les schèmes de représentation sociale et par l'action de leurs formateurs qui leur transmettent des antivaleurs.

La première conséquence d'une élite issue de la surexploitation et du népotisme est logiquement son incompétence, car elle n'est ni bien formée, ni préparée sur la base de la méritocratie, mais plutôt sur base de critères éminemment subjectifs. Car la reproduction sociale s'opère inévitablement et le nombre desdits intellectuels mal recrutés, mal formés va aller *crescendo.* Il n'est dès lors pas étonnant de constater que l'Afrique est devenue championne de paradoxes : plus le nombre de médecins formés augmente, plus on observe une mortalité élevée et une espérance de vie qui chute ; plus on forme d'économistes, plus les pays deviennent pauvres, s'endettent à l'extérieur et sont incapables de créer leurs propres usines ; plus on forme d'agronomes, plus les pays ont de sérieux problèmes alimentaires, etc. Par effet de conséquence, les pays africains sont restés faibles géopolitiquement, incapables de résoudre leurs angoisses existentielles, inventant plusieurs théories du complot.

Une des mesures que nous proposons est la mise en place de normes solides en matière d'intégrité au sein d'institutions universitaires existantes. Tous les manquements à l'intégrité tels que la fraude et le plagiat, le népotisme, les conflits d'intérêts et le harcèlement professionnel et le harcèlement sexuel doivent pouvoir être rapportés et entendus, avant d'être sanctionnés.

D'où notre deuxième recommandation qui consiste à mettre en place des comités d'éthique formés d'enseignants-chercheurs dans chaque institution, lesquels devraient être dotés de la plus grande indépendance de travail, les préserver des collusions et des ingérences de leurs pairs. Il existe des modèles de ce type d'organisation dans de

très nombreuses universités et il conviendrait d'en étudier les dispositifs de fonctionnement pour les adapter aux réalités de l'université. Nul n'est besoin de réinventer la roue quand il s'agit d'intégrité.

Notre troisième recommandation s'inscrit dans la déclaration du président Barack Obama du 11 juillet 2009 à Accra, devant le Parlement ghanéen : le continent africain n'a pas besoin d'hommes forts, mais bien d'institutions fortes. Il nous semble salutaire de redéfinir le pouvoir du professeur à l'université et d'éviter l'anarchie, en remettant en cause le manque d'autorité des institutions chargées de sanctionner les dérapages et d'atténuer le chaos organisationnel débouchant sur la souffrance des enseignants-chercheurs. La recette est connue, seule la volonté manque. Ainsi, cinq éléments clés devraient être mobilisés : la cohésion, la hiérarchie, la séparation, l'autorité de la norme juridique et la légitimité des institutions (Aundu Matsanza, 2026). Si ces équilibres de pouvoir sont rompus, la société est désaxée, poursuivant sa perte et celle de ses universités.

6. Conclusion

L'université Lovanium, devenue Université de Kinshasa, a été longtemps considérée, à tort ou à raison, comme un État dans un État, vu son imposante dotation, ses infrastructures gigantesques et ses enseignants aux compétences affinées, lesquels étaient parmi les meilleurs que comptait le continent, comme en témoignent les invitations qui ne cessaient de tomber à la table des autorités académiques de l'époque.

Plusieurs facteurs ont conduit à la perte de prestige et de rayonnement de l'université. Le premier de tous est sans doute une relève mal négociée par les éminents professeurs des premières décennies qui ont, pour la plupart, disparu. Leurs anciens collaborateurs ont quitté l'université pour occuper des postes de responsabilité dans le Gouvernement ou les entreprises publiques où ils obtenaient de bien meilleures rémunérations.

Aujourd'hui des voix s'élèvent pour réclamer le bilan des récents Etats Généraux de l'université congolaise malade. A Lubumbashi en 2022, les Etats généraux ont produit 329 résolutions adoptées, compilées et transformées en 207 recommandations adoptées en Conseil des ministres. Peu de changements semblent toutefois observables.

L'Afrique a besoin d'une renaissance et cette dernière passe immanquablement par la refondation et la restructuration de son université. Pour ce faire, ses filles et ses fils doivent être mus par une utopie de grandeur, émancipatrice et véritablement libératrice. Il faut entretenir cette imagination créatrice perceptible chez des milliers de jeunes Africains en général et particulièrement ceux qu'on rencontre à l'université en République Démocratique du Congo. Ces jeunes méritent d'être encadrés et placés dans des conditions d'intégrité académique. Les valeurs morales et éthiques devront cristalliser ce vœu de voir l'université africaine renaître de ses cendres.

Textes légaux et règlementaires

Instruction académique n° 027/MINESURSI/CAB.MIN/SASM/MMK/2025 du 22/10/2025 portant directives pour l'année académique 2025-2026 ;

Arrêtés ministériels convoquant les états généraux les états généraux de l'éducation, les tables rondes sur l'enseignement supérieur et universitaire en République Démocratique du Congo ;

Décision d'Etat n° 75/CC/89 du 29 avril 1989 portant abolition du monopole de l'Etat sur l'EPSP, élargissement de l'offre éducative au niveau supérieur et universitaire aux privés et fin du monopole de l'Etat sur l'ESU ;

Loi cadre n° 14/004 du 11 février 2014 relative à l'enseignement national.

7. Références bibliographiques

Abemba Bulaimu, J., & Ntumba Lukunga, J. (2004). *Mouvements étudiants et évolution politique en République démocratique du Congo* (Tome 1). Centre d'études politiques.

Arendt, H. (1972). *La crise de la culture*. Gallimard.

Aundu Matsanza, G. (2012). *L'Etat au monopole éclaté : aux origines de la violence en RD Congo*, L'Harmattan.

Aundu Matsanza, G. (2026). *Le pouvoir. Dimensions sacrées*. L'Harmattan.

Ayimpam, S. (2019). *Aux marges des règles et des lois. Régulation informelle et normes pratiques en Afrique*, L'Harmattan.

Bergadaà, M. (2026). *L'intégrité académique : du concept à l'action*, EMS Éditions.

Bergadaà, M. (2023). *Les nouvelles frontières de l'intégrité académique*, EMS Éditions.

Bergadaà, M. & Peixoto, P., Dirs (2023). *Academic integrity. A call to research and action*. Globethics.

Bongeli Yeikelo, E. (2015). *Education en République Démocratique du Congo : fabrique de cerveaux inutiles* ? L'Harmattan.

Bongeli Yeikelo, E. (2018). *L'émergence par la science. Pour une recherche scientifique citoyenne au Congo-Kinshasa*, L'Harmattan.

Bourdieu, P. & Passeron, J.-C. (1985). *Les Héritiers : le sens commun. Les étudiants et la culture*, Minuit.

Bourdieu, P. & Passeron, J.- C. (1970). *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement.* Minuit.

Fudji Ngungu, E. (2022). *Regard critique sur l'enseignement en République Démocratique du Congo*, L'Harmattan.

Goffman, E. (1974). *Les rites d'interaction*, Minuit.

Issa Yuma A. (2022). *L'université face aux enjeux actuels en RDC. Développement des ressources humaines et inculturation de l'innovation*, L'Harmattan.

Kambale Kambil B., Lofembe Benkenya B. et Kapinga Kayembe N. (2024). Socio-anthropologie des résistances à la réforme. Chapitre V, Dir. Tshimbi Wola et Bisa Kibul Tshimpi Wola, A. et Bisa Kibul, M. (dirs.) (2024). *Etats généraux de l'enseignement supérieur et universitaire en RDC*, Academia.

Kalindye Byanjira, D. (2020). *Droit Congolais de l'enseignement supérieur, universitaire et de la recherche scientifique de 1954 à ce jour*, L'Harmattan.

Kyota Kutumisa, B. (2020). *Lutte contre la corruption en milieu de l'enseignement supérieur et universitaire*, Kinshasa, Editions Universitaires Africaines.

Ilunga Kabongo A. R. (1991). Pouvoir et responsabilité du professeur d'université : trois niveaux du mal. *Colloque universitaire historique L'Université de Kinshasa à l'aube de la 3ème République* Université de Kinshasa (UNIKIN).

Lututala Mumpasi, B. (2012). Université de Kinshasa : « colline du savoir », colline des transactions ? *Journal of Higher Education in Africa, 10*(1), pp.23–48.

Maindo, M. Ngonga, A. et Kapagama Ikando, P. (dir.) (2012). *L'Université en chantier en RD Congo. Regards croisés sur la réforme de l'enseignement supérieur et universitaire*, Karthala.

Ngoma Binda P. (2019). *Construire notre République. Introduction à la pensée politique congolaise*, Louvain- La- Neuve, L'Harmattan.

Tshimpi Wola, A. et Bisa Kibul, M. (dir.) (2025). *Etats généraux de l'enseignement supérieur et universitaire en RDC*, Academia.

Verhaegen, B. (1968). L'enseignement universitaire au Zaïre : de Lovanium à l'UNAZA. *La Recherche au Zaïre, 26*(3-4).

Vianin P. (2007). *La motivation scolaire. Comment susciter le désir d'apprendre* ? De Boeck.

Sites internet

https://www.unikin.ac.cd/l-unikin-progresse-au-classement-africain-des-universites, consulté le 09 mai 2026, à 13 heures 37 minutes.

https://mémoireonline.12/19/11356/m_la_mobilisation, consulté le 27/06/2025 à 23h05 minutes ;

https://patrinum.ch/nanna/record/17442/files/mp_ms2_p18700_p22304_2011.pdf?withwatermark=0&withmetadata=0&registerDownload=1&version, consulté le 06/06/2025, à 02h 30 minutes.

Travaux inédits

Kayumba Mwana, C. (2025). Démotivation des enseignants des universités et conséquences sur la formation en RD Congo [Mémoire de master, Université de Kinshasa].

Lambert, M. (2013). Être assistant et se développer professionnellement : Recherche descriptive et compréhensive sur le développement professionnel des assistants à l'Université de Fribourg [Thèse de doctorat, Université de Fribourg].